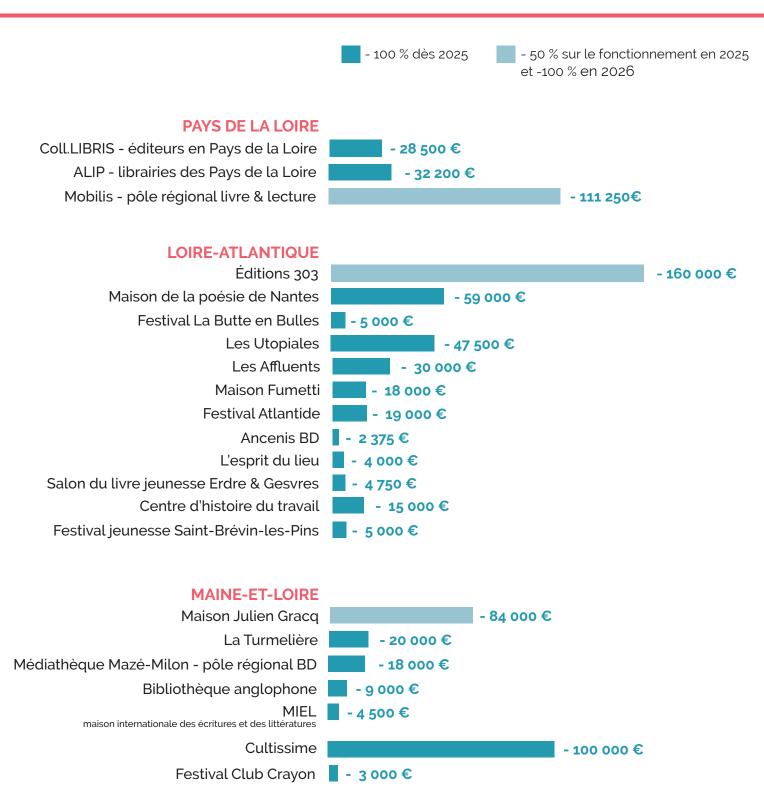
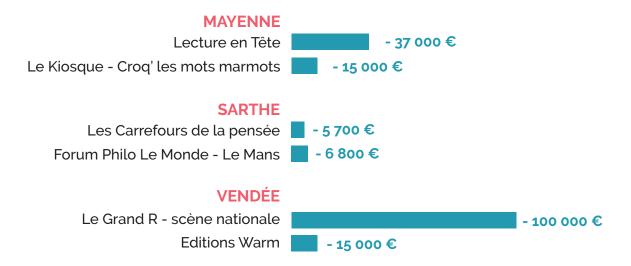
LES COUPES BUDGÉTAIRES DANS LA FILIÈRE DU LIVRE SUITE AUX ANNONCES DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

10 décembre 2024 - Liste non exhaustive des coupes budgétaires officialisées dont Mobilis a eu connaissance. N'hésitez pas à partager vos infos en nous contactant par mail à : contact@mobilis-paysdelaloire.fr afin que nous puissions mettre à jour régulièrement le recensement.

TOTAL DES SUBVENTIONS SUPPRIMÉES = 959 575 €





À noter que les dispositifs de soutien aux résidences comme Médicis (qui favorise les résidences d'artistes sur 26 lieux en Pays de la Loire) ou les aides aux festivals et salons du livre sont supprimés dès 2025. Il est à craindre que les aides à la vie économique (maisons d'édition et librairies) le soient également.

Ces chiffres ne reflètent que la situation des structures, mais toucheront par effet domino les artistes-auteur ices, indépendant es et autres prestataires, relié es de manière interdépendante à ces structures. Le vote du budget est prévu les 19 et 20 décembre prochain.